



C/34/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 27 juillet 2000

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente-quatrième session ordinaire
Genève, 26 octobre 2000

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du compte rendu de la trente-troisième session ordinaire (document C/33/18 Prov.)
4. Examen de la conformité de la législation de tout État ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
5. Compte rendu du Président sur les travaux des cinquante-neuvième et soixantième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations établies par ce Comité
6. Rapport annuel du secrétaire général pour 1999 (document C/34/2); Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2000 (document C/34/3)
7. Situation financière de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales au 31 décembre 1999 (document C/34/4)

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) le jeudi 26 octobre 2000 et s'ouvrira à 9 h 30.

8. Rapport du vérificateur des comptes au Conseil – Exercice biennal 1998-1999 (document C/34/4, annexe B)
9. Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique (document C/34/9)
10. Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (document C/34/10)
11. Calendrier des réunions de 2001 (document C/34/8)
12. Élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président du Conseil
13. Situation dans les domaines législatif, administratif et technique :
 - a) Rapports des représentants des États (États membres et États observateurs) et des organisations intergouvernementales (document C/34/11)
 - b) Coopération en matière d'examen (document C/34/5) ; Liste des taxons protégés dans les États membres de l'UPOV et les États et les organisations ayant entamé la procédure d'adhésion à l'UPOV (document C/34/6) ; Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 1995-1999 (document C/34/7)
14. Adoption d'un document reflétant les décisions adoptées en session
15. Clôture de la session

[Fin du document]